

NAVIG'INFO

20 Juillet 2023 -10H-
visioconférence



En visioconférence

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)



Copyright: VNF/Damien LACHAS



SOMMAIRE

01

Stratégie d'exploitation liée à la ressource en eau par itinéraire et perspectives

02

Stratégie d'exploitation liée aux plantes invasives

03

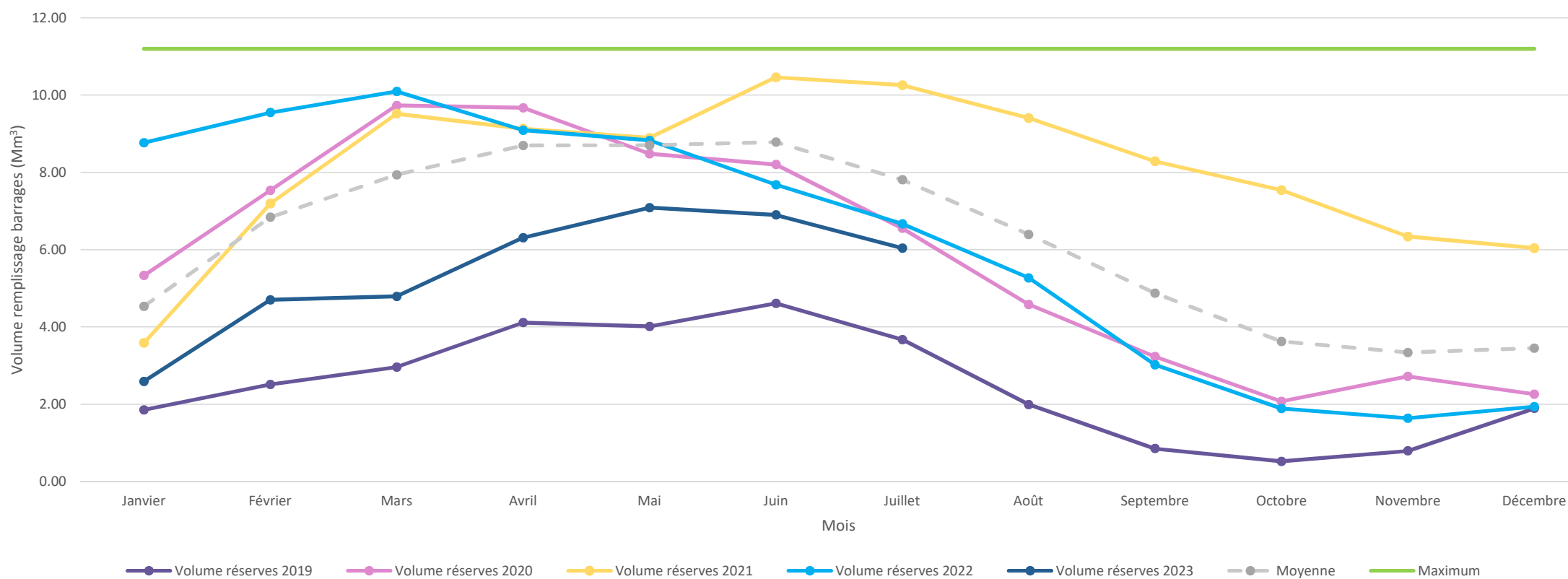
Divers / questions

**Conditions d'exploitation du réseau
Centre-Bourgogne
au 20 juillet 2023**



48% des réserves utiles le 18/07/23

Canal de Briare - Evolution de l'état des réserves



CONDITIONS D'EXPLOITATION

Voie d'eau	Situation au 20/07	Perspectives à 15 j	Perspectives* (moyen terme/fin de saison)
Canal du Loing	Mouillage normal à 2m	Pas d'évolution	Pas d'évolution
Canal de Briare (versant Loing) entre Montargis et Rogny	Mouillage à 1.80 m	Pas d'évolution	Pas d'évolution
Canal de Briare (versant Loing) entre écluses 13 et 18 VS	Mouillage à 1.80 m	Pas d'évolution	Pas d'évolution
Canal de Briare (versant Loire)	Mouillage à 1.80 m Regroupement de bateaux temps d'attente 1 heure, temps d'attente augmenté à 2 heures sur les écluses 5, 6 et 7 Limitation des fausses bassinées	Pas d'évolution tant que la Trézée est en crise	Dépendra du débit et des restrictions sur la Loire
Vieux canal de Briare	Mise en place de passages programmés : 09h00 – 10h30 14h00 – 15h00 17h00 – 19h00	Pas d'évolution	Dépendra du débit et des restrictions sur la Loire

*estimation du délai de maintien des conditions de navigation avant dégradation, basée sur une hypothèse de baisse immédiate de l'hydrologie

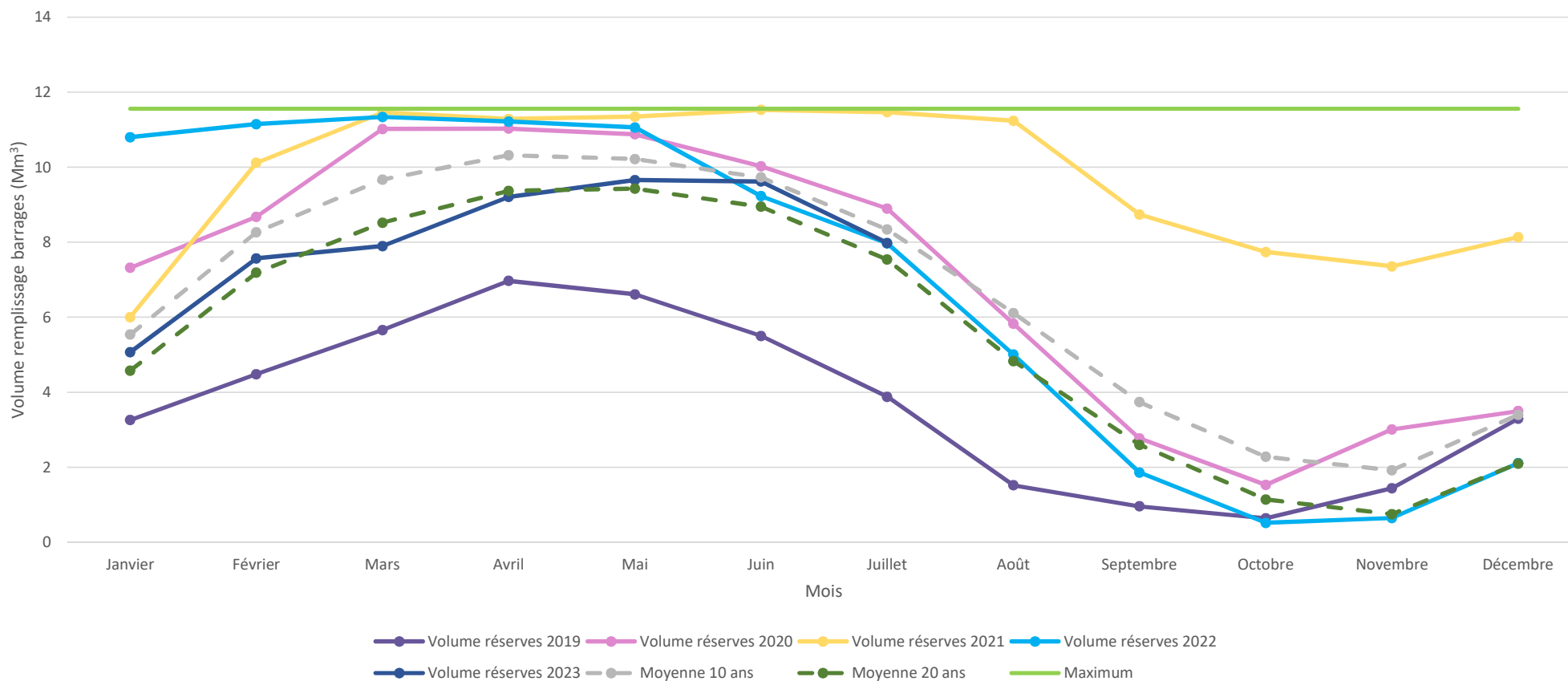
CONDITIONS D'EXPLOITATION

Voie d'eau	Situation au 20/07	Perspectives à 15 j	Perspectives* (moyen terme/fin de saison)
CLL entre Dompierre et le Guétin	Mouillage de 2m Regroupement de bateaux avec temps d'attente de 30 min.	Mouillage à 1,80 m Regroupement de bateaux avec temps d'attente à 30 mn	Dépendra du débit et des restrictions sur la Loire
CLL entre le Guétin et Briare	Mouillage de 2m. Regroupement de bateaux avec temps d'attente de 30 min.	Pas d'évolution	Dépendra du débit et des restrictions sur la Loire
CN Cercy-StLéger-Vignes	Mouillage normal (1.60 m)	Pas d'évolution	Pas évolution

*estimation du délai de maintien des conditions de navigation avant dégradation, basée sur une hypothèse de baisse immédiate de l'hydrologie

55% des réserves utiles le 18/07/23

Canal du Centre - Evolution de l'état des réserves



CONDITIONS D'EXPLOITATION

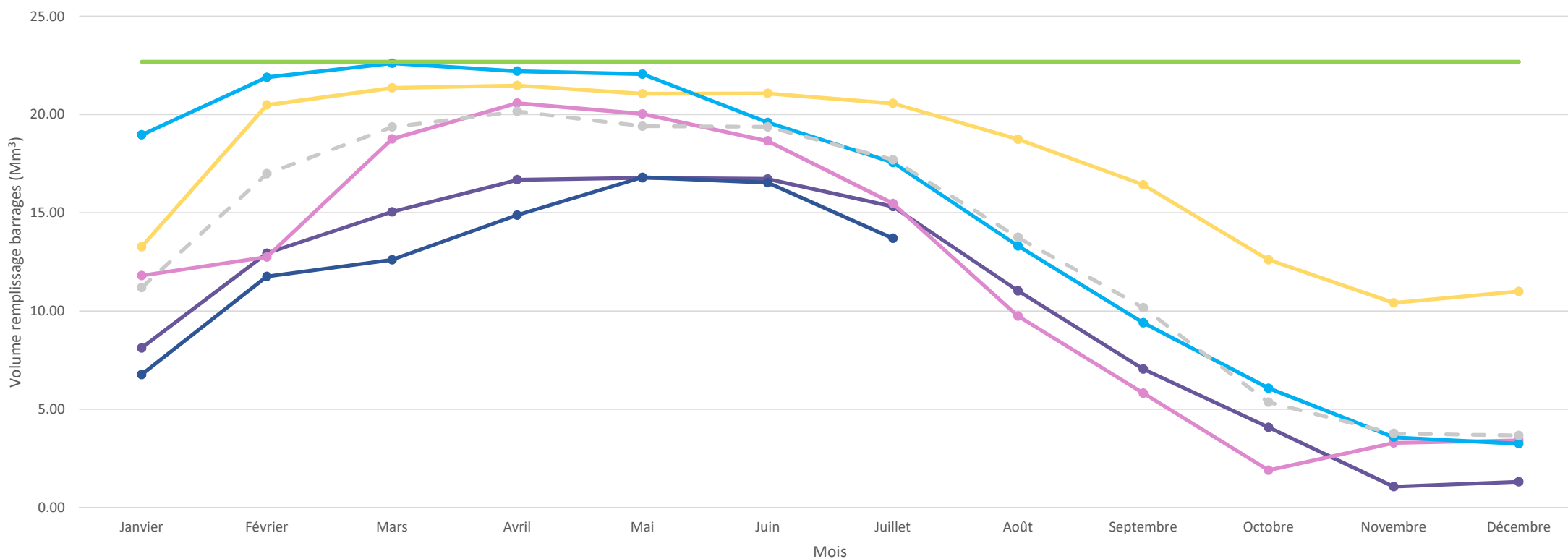
Voie d'eau	Situation au 20/07	Perspectives à 15 j	Perspectives *(moyen terme/fin de saison) On vise le 31/08
Seille	Mouillage normal à 1,5m	Pas d'évolution	Vigilance au regard des débits
CC – entre Crissey et St Julien	Mouillage normal de 2 m	Pas d'évolution	Mi-septembre
CC - entre St Julien et Paray-Monial	Mouillage réduit de 1.60 m	Pas d'évolution	Mi-septembre
CC – entre Paray-Monial et Digoin	Mouillage normal à 2 m Regroupement de bateaux semaine pro.	Pas d'évolution	Mi-septembre
CLL- entre DIGOIN et Dompierre	Mouillage normal à 2 m Regroupement de bateaux semaine pro. -uniquement écluse du pont canal-	Mise en	Mi-septembre
Canal de Roanne à Digoin	Mouillage normal à 1.60 m Attention : pb de plantes aux écluses sur Chassenard	Faucardage en cours Navigation contrainte par les plantes	Mi-septembre

*estimation du délai de maintien des conditions de navigation avant dégradation, basée sur une hypothèse de baisse immédiate de l'hydrologie



Canal de Bourgogne - Evolution de l'état des réserves

50% des réserves utiles le 18/07/23



● Volume réserves 2019
 ● Volume réserves 2020
 ● Volume réserves 2021
 ● Volume réserves 2022
 ● Volume réserves 2023
 ● Moyenne
 — Maximum



Versant Saône du canal de Bourgogne : insuffisance de la ressource pour toute la saison en fonction des précipitations, avec limitation du mouillage et impact sur les conditions de navigation des péniches-hôtel.

Consultation des péniches-hôtel confirme que le scénario 2 (alimentation de l'ensemble du versant Saône par les barrages) est trop contraignant pour l'ensemble de la flotte présente sur le secteur.

Stratégie proposée :

Jusqu'au 15 août, alimentation de l'ensemble du versant Saône par les barrages, et maintien des conditions actuelles de navigation :

- Mouillage d'1,60 m entre Pouilly et Dijon (vallée de l'Ouche),
- Mouillage de 2 m entre Dijon et St-Jean-de-Losne.

Après le 15 août : alimentation du seul secteur de Pouilly à Dijon par les barrages :

- Maintien du mouillage d'1,60 m entre Pouilly et Dijon autant de temps que le permettent les niveaux des barrages,
- Baisse progressive du mouillage entre Dijon et St-Jean-de-Losne en fonction du débit de l'Ouche à Dijon

	Situation au 20/07	Perspectives à 15 jours	Perspectives * (moyen terme/fin de saison)
St-Jean de Losne à Dijon	Mouillage à 2 m	Pas d'évolution	Maintien du mouillage de 2 m jusqu'au 15/08, puis baisse progressive
Dijon à Pouilly-en-Auxois	Mouillage 1,60 m	Pas d'évolution	Mi-septembre
Tunnel de Pouilly	Passages à la demande programmés	Pas d'évolution	Fin août
Pouilly-en-Auxois à Venarey-Les Laumes	Mouillage 1,20 m	Pas d'évolution	Fin août
Venarey-Les Laumes à Ancy	Mouillage à 1,40 m Regroupement de bateaux à partir de l'écluse 70Y	Pas d'évolution	Fin août

*estimation du délai de maintien des conditions de navigation avant dégradation, basée sur une hypothèse de baisse immédiate de l'hydrologie

	Situation au 20/07	Perspectives à 15 jours	Perspectives * (moyen terme/fin de saison)
Ancy à Migennes	Mouillage à 1,40m Regroupement de bateaux	Eventuelle baisse de mouillage en fonction des débits de l'Armançon	Débits réservés atteints à plusieurs endroits Zones de gestion Armançon amont en alerte renforcée, et Armançon aval en alerte Baisse progressive du niveau de mouillage jusqu'à incompatibilité avec la navigation



Spécificité 2023 : contrairement aux années précédentes, VNF n'a plus de dérogation permettant des prélèvements dans l'Armançon si les débits réservés sont atteints.

Conséquences :

- Bateaux à fort tirant d'eau (> 1,40m) ont quitté ce secteur
- Retour aux conditions de navigation optimales incertain avant fin de la période de sécheresse

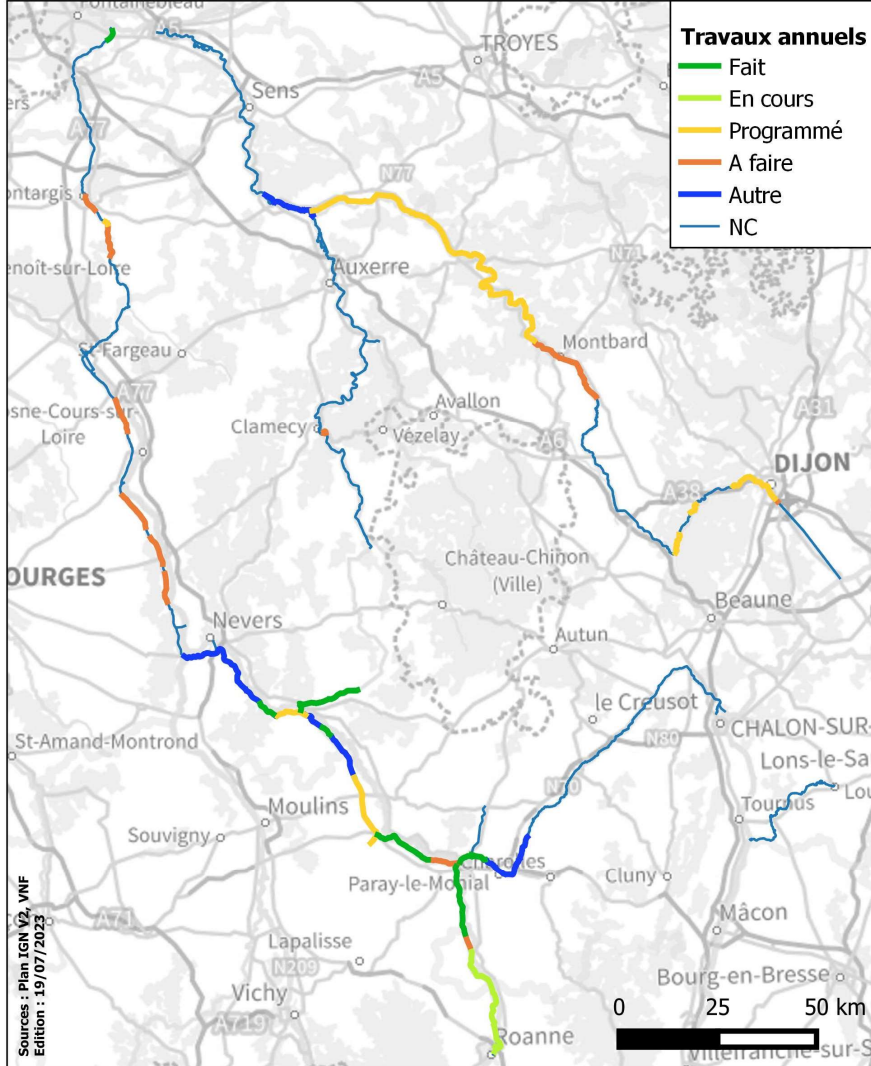
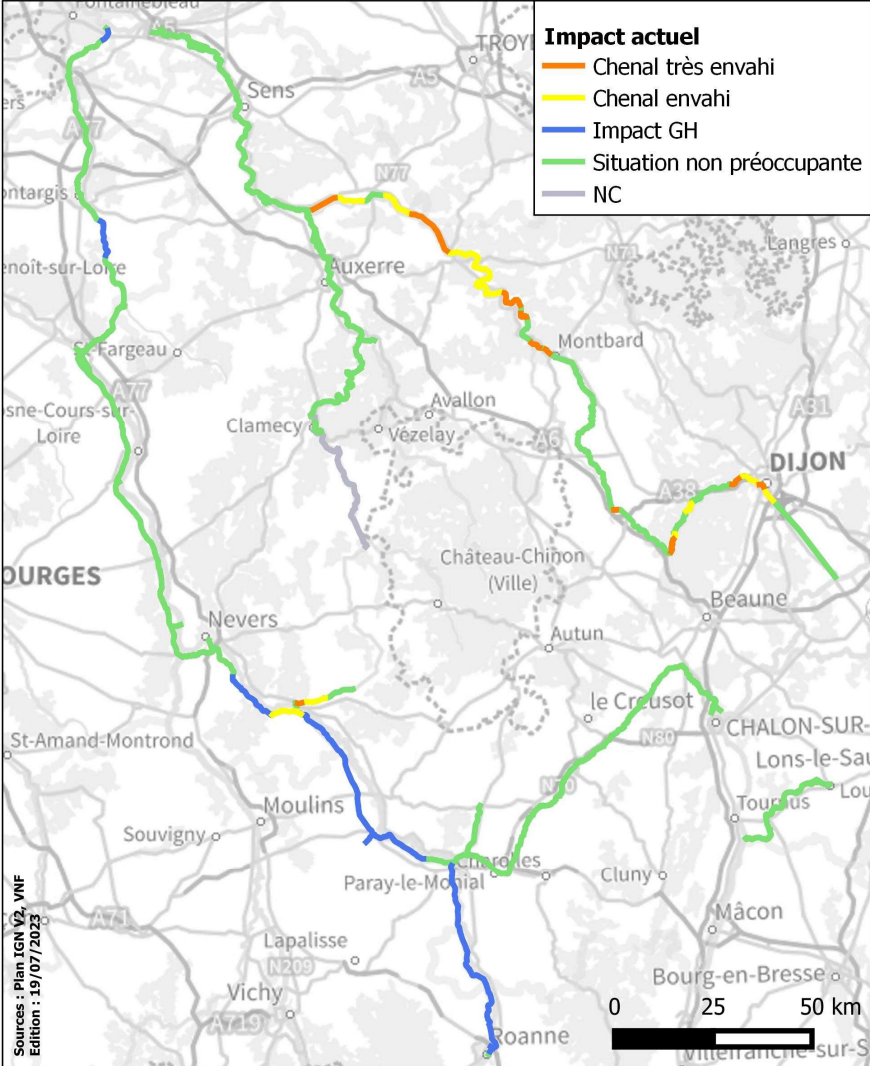
*estimation du délai de maintien des conditions de navigation avant dégradation, basée sur une hypothèse de baisse immédiate de l'hydrologie



	Situation au 20/07	Perspectives probables d'ici 15 jours	Perspectives * (moyen terme/fin de saison)
Rivière Yonne	<p>Mouillage normal</p> <p>Epineau : limitation à 1.90 m + horaires de passage de l'écluse</p> <p>Regroupement de bateaux avec temps d'attente</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 min maximum sur les dérivation de Courlon et Joigny - 1h maximum sur la dérivation de Gurgy <p>Biefs d'Etigny et de Rosoy : mouillage 1,80 m</p>	Pas de modification	Dépendra du débit et des restrictions du département de l'Yonne
Nivernais	<p>Conditions normales sur le dép. 58</p> <p>Regroupement de bateaux avec temps d'attente de 30 min maximum sur le dép.89 et l'embranchement de Vermenton</p>	Vigilance au niveau du bief 21 (amont Corbigny) avec présence de fuite importante pouvant être impactante	Dépendra du débit et des restrictions du département de l'Yonne



STRATÉGIE D'EXPLOITATION LIÉE AUX PLANTES INVASIVES



PLAN CANICULE ET FORTES CHALEURS VNF DTCB

- **Contexte :**
 - Changement climatique et vagues récurrentes de chaleur
 - Plan national de gestion des vagues de chaleur MTE (circulaire aux préfets du 23/06/2023) -> VNF concerné par la gestion de la ressource en eau et en tant qu'employeur.
- **Les dispositions prises par VNF**
 - Un plan canicule et fortes chaleurs VNF avec des adaptations territoriales pour l'ensemble des personnels
 - Des actions engagées spécifiquement pour le personnel d'exploitation particulièrement exposé sur les réseaux majoritairement manuels du :
 - Programme prioritaire de modernisation des ouvrages manuels (écluses et barrages manuels)
 - Mesures de protection individuelles (équipements, mise à disposition d'eau)
 - En 2023, des dispositions transitoires donnant la possibilité d'adaptation des horaires de travail en fonction de la situation sur les réseaux majoritairement manuels (Canal de Briare, Canal de Roanne à Digoin, Canal de Bourgogne, Canal latéral à la Loire, canal du Nivernais)

PLAN CANICULE ET FORTES CHALEURS

- Les mesures susceptibles d'être activées : uniquement pour les niveaux "canicule" (orange) et "canicule extrême" (Rouge)

Niveau Canicule (Orange)	Possibilité d'adapter les horaires pour les personnels fragiles
Niveau Canicule extrême (Rouge)	Possibilité d'adapter les horaires de navigation 8h- 13h / 15h – 19h (même temps de navigation)

- Modalités :
 - Décisions prises **au cas par cas** au niveau de la Direction en fonction des alertes Météo France
 - **Périmètre adapté** à l'alerte météo départementale, à la continuité du réseau et uniquement sur le réseau majoritairement manuel (Canal de Briare, Canal de Roanne à Digoin, Canal de Bourgogne, Canal latéral à la Loire, canal du Nivernais)
 - Information transmise via Avis à la batellerie
- **N.B. L'alerte rouge canicule renforcée ne s'est jamais produite en Centre Bourgogne.**
- Bilan du dispositif prévu en fin de saison.




FIN

developpement.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Pour toutes questions techniques sur un itinéraire précis:

- UTI Bourgogne: uti.bourgogne@vnf.fr
- UTI Nivernais-Yonne: uti.nivernais-yonne@vnf.fr
- UTI Saône-Loire: uti.saoneloire@vnf.fr
- UTI Val-de-Loire-Seine: uti.valdeloireseine@vnf.fr



Date du prochaine NAVIG'INFO :
Jeudi 03 août - 10h - en visioconférence